



**Secrétariat  
Général**

Objet : Préavis de grève

Caen, le 27/11/2019.

à Madame la rectrice  
de l'Académie de Caen

Madame la rectrice,

En application de la loi du 19 octobre 1982, j'ai l'honneur de déposer au nom de notre organisation syndicale, le SGEN-CFDT de Basse-Normandie, un préavis de grève sur les revendications suivantes :

**Une revalorisation des rémunérations des personnels de l'Education nationale et de l'enseignement supérieur susceptible de compenser la perte des pensions programmée par le projet de passage à un système de retraite par points.**

**Le refus que cette revalorisation soit conditionnée à une augmentation des tâches ou du temps de travail des personnels.**

La durée de cette grève sera de : 24 heures (maximum pour chacun des personnels concernés).1 journée.

**Le 5 décembre 2019.**

Elle concerne l'ensemble des personnels de l'Académie de Caen.

La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le jeudi 5 décembre 2019, ce préavis couvrant aussi les agents commençant ou terminant leur travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, le SGEN-CFDT de Basse-Normandie participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Recevez, Madame la rectrice, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Le Secrétaire Général : Olivier Buon

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Olivier Buon', written over a light blue circular stamp.